

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq juillet, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 29 juin 2021.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence.

ABSENTS :

- BREXEL Pierrick donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- BURLLOT David donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE MOIGNE Christine donne pouvoir à GILLARD Nadine,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à LE BOUCHER Colette,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- VITEL Fabien donne pouvoir à URVOY Laurence,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry,

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline FORTIN

Délibération n°2021-068

Membres en exercice : 35 – Présents : 22 - Absents : 13 – Pouvoirs : 10

FINANCES

BUDGET 2021 – DECISION MODIFICATIVE n°1

Le budget primitif 2021 a été voté par le conseil municipal le 22 mars 2021. La présente décision modificative n°1 vient proposer des ajustements par rapport à de nouvelles informations reçues depuis.

La décision modificative n°1 concerne le budget principal et le budget annexe Quai des rêves uniquement. Les autres budgets annexes ne sont pas concernés. Globalement, la décision modificative prévoit des dépenses et des recettes de fonctionnement en hausse de 96,4 K€, ainsi que des dépenses et des recettes d'investissement en diminution de 68,7 K€.

DM1 2021	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	116 423,00	- 68 715,39
Budget annexe Quai des rêves	- 20 000,00	-
TOTAL	96 423,00	- 68 715,39

Au regard de la note de présentation, qui développe les inscriptions de la décision modificative n°1,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- APPROUVE la décision modificative n°1 pour le budget principal et pour le budget annexe Quai des rêves,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Abstention : 5 – Mme MERIAN. MM de SALLIER DUPIN (+ pouvoir de Mme GOASTER). GUYMARD. MEGRET.

Certifié envoyé à la Préfecture le	15 JUIL. 2021
Affiché le	15 JUIL. 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

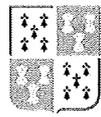
15 JUIL. 2021

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



Handwritten signature in blue ink: p.l-1.



Lamballe-Armor
en Penthièvre

Décision modificative n°1 - exercice 2021

Conseil municipal du 5 juillet 2021

PREAMBULE

Le budget primitif 2021 a été voté par le conseil municipal le 22 mars. La présente décision modificative n°1 vient proposer des ajustements par rapport à de nouvelles informations reçues depuis. La prochaine décision modificative est prévue pour le mois de décembre 2021.

1- BUDGET PRINCIPAL

La décision modificative propose d'augmenter les recettes et les dépenses de fonctionnement de 116,4 K€. Il s'agit essentiellement de tenir compte des nouvelles informations reçues concernant la fiscalité, la DGF et l'activité des services durant le 1^{er} semestre.

↳ Recettes de fonctionnement

Chap.	Recettes de fonctionnement	BP 2021	DM1 2021	BG 2021 après DM1
013	Atténuations de charges	130 000,00	40 000,00	170 000,00
70	Produits des services	1 273 950,00	- 63 500,00	1 210 450,00
73	Impôts et taxes	11 382 876,00	- 1 108 472,00	10 274 404,00
74	Dotations et subventions	3 815 369,00	1 248 395,00	5 063 764,00
75	Autres produits de gestion courante	314 820,00	-	314 820,00
76	Produits financiers	300,00	-	300,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	-	50 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	190 800,00	-	190 800,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	804 130,43	-	804 130,43
Total		17 962 245,43	116 423,00	18 078 668,43

BP : budget primitif

DM : décision modificative

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

Le chapitre des atténuations de charges comprend les remboursements d'indemnités journalières et les chèques déjeuners. Il est proposé d'augmenter ces recettes de 40 K€, cela correspond à des indemnités journalières et des décharges syndicales supérieures à ce qui avait été prévu au budget primitif.

Le chapitre des produits des services est diminué de 63,5 K€ en raison d'une activité des services municipaux durant le 1^{er} semestre moins élevée que ce qui avait été retenu au budget primitif :

- – 52 K€ de recettes de locations de salle en raison de la crise sanitaire,
- – 11,5 K€ de recettes cantines et garderies entre janvier et juin 2021 en raison de la crise sanitaire.

Une précision importante concernant la crise sanitaire et le centre de vaccination doit être apportée. La Ville de Lamballe-Armor a mis à disposition des services de l'Etat la salle municipale Pierre Lanoë (chauffage, éclairage, installation...), ainsi que du personnel pour contribuer à l'organisation de la campagne de vaccination et la coordination des interventions des services. Ces dépenses sont estimées à plus de 31 K€ à fin août (si le centre de vaccination est maintenu jusqu'à fin décembre, ce coût s'élèvera à 46k€), désinstallation comprise. Par ailleurs, la mise à disposition de la salle génère une absence totale de recette : coût estimé à minima à 15 K€. On relève donc au moins 46 K€ qui sont supportés par la Ville et qui ne font à ce jour l'objet d'aucun accord de compensation.

Le chapitre des impôts et taxes est diminué de 1 108,5 K€. Mais il s'agit surtout d'une bascule du chapitre des impôts et taxes vers le chapitre des dotations et subventions. En effet, dans le cadre de la refonte fiscale, l'Etat a fait le choix d'imputer plusieurs compensations fiscales au sein du chapitre des dotations. Cela fait suite à la diminution des bases de la taxe sur le foncier bâti pour les locaux industriels. On relève ainsi :

- – 1 240,9 K€ pour la taxe foncier bâti, suite à la réception de l'état 1259,

- – 20,2 K€ de taxes sur l'électricité suite à la notification,
- + 150 K€ de droits de mutation. Au regard des réalisations au 1^{er} trimestre, il est proposé d'augmenter la prévision budgétaire, ce qui reste prudent au regard de ce que la Ville devrait recevoir en 2021,
- – 5 K€ de droits de place du marché de janvier à mai 2021 en raison de la crise sanitaire,
- Et quelques ajustements sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, sur la taxe sur le foncier non bâti suite à la réception de l'état fiscal 1259, et sur les terrains devenus constructibles (+ 7,6 K€).

Le chapitre des dotations et les subventions, fait quant à lui l'objet d'une augmentation (+ 1 248,4 K€) suite à la réception des bases fiscales prévisionnelles et à la notification de la dotation globale de fonctionnement :

- + 1 270,6 K€ de compensation fiscales pour la taxe foncière et la taxe sur le foncier non bâti (en lien avec les développements précédents sur le chapitre du produit fiscal),
- – 22,2 K€ pour la dotation globale de fonctionnement par rapport à l'inscription du budget primitif.

↳ Dépenses de fonctionnement

A l'instar des recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement sont augmentées de 116,4 K€.

Chap.	Dépenses de fonctionnement	BP 2021	DM1 2021	BG 2021 après DM1
011	Charges à caractère général	4 609 156,00	24 910,00	4 634 066,00
012	Charges de personnel	6 643 500,00	10 000,00	6 653 500,00
014	Atténuations de produits	1 058 967,00	22 027,00	1 080 994,00
65	Autres charges de gestion courante	1 404 712,00	24 156,00	1 428 868,00
66	Charges financières	602 640,00	-	602 640,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	5 500,00	55 500,00
042	Opérations d'ordre entre sections	550 000,00	-	550 000,00
023	Autofinancement complémentaire	3 043 270,43	29 830,00	3 073 100,43
Total		17 962 245,43	116 423,00	18 078 668,43

Le chapitre des charges à caractère général augmente légèrement (+ 24,9 K€) :

- +12 K€ au titre des fluides pour salle municipale Pierre Lanoë. Cela correspond aux frais de chauffage et d'électricité pour cette salle qui est devenue centre de vaccination. Comme évoqué précédemment, ces dépenses ne seront pas compensées par l'Etat.
- + 7 K€ pour une étude sur commerce après la crise sanitaire,
- + 4 K€ pour les commissions consultatives,
- + 9 K€ pour la police municipale : + 4 K€ pour la maintenance vidéo protection (gare routière et SNCF), + 2 K€ pour le contrat pour le chenil et + 3 K€ pour achat et l'entretien de vêtements de travail.
- + 2 K€ pour la prestation d'orchestre à l'école pour Morieux (les crédits n'avaient pas été inscrits au BP alors que la prestation a pu avoir lieu),
- + 2 K€ pour l'achat de produits entretien supplémentaires pour les écoles,
- – 10 K€ de dépenses activités culturelles afin de compenser la réduction de recettes de location de la salle du Quai des Rêves,
- – 1 K€ pour les sports, pour l'annulation de la manifestation « trophée des sport ».

Le chapitre des charges de personnel prévoit une inscription à hauteur de 10 K€. Il s'agit de la création d'un poste de chargé de projet participation citoyenne, dont le recrutement aura lieu fin 2021. L'inscription correspond à une estimation pour environ un trimestre.

Le chapitre des atténuations de produits correspond aux reversements de fiscalité. Les inscriptions sont légèrement augmentées (+ 22 K€) dans le cadre du pacte financier et fiscal de LTM. Il s'agit du reversement des taxes foncières des zones d'activités à LTM (le montant 2020 définitif n'était pas connu lors du bouclage du budget primitif).

Le chapitre des autres charges de gestion courante est augmenté (+24,2 K€) :

- + 21,1 K€ formation élus afin d'être conforme à la délibération du 25 janvier 2021. Les crédits formation des élus doivent représenter 10% de l'enveloppe indemnités élus soit 28 K€.
- + 3,5 K€ pour les créances irrécouvrables. A noter que les crédits sont inscrits dans le cadre de cette décision modificative n°1, toutefois, les délibérations approuvant ces valeurs irrécouvrables seront proposées au 2nd semestre 2021. En effet, plusieurs contrôles doivent encore être réalisés sur ces demandes du comptable public.
- – 4,4 K€ pour la subvention à l'école privée Sainte-Anne à Planguenoual dû à un nombre plus faible d'élèves,
- + 4 K€ pour des subventions aux associations : +1 K€ pour Penthièvre action vélo et +2,8 K€ pour l'atelier de français (Penthièvre action et MJC).

Le chapitre des charges exceptionnelles est également légèrement augmenté (+ 5,5 K€). Il s'agit de valeurs irrécouvrables prescrites qui font l'objet d'une inscription sur ce chapitre.

L'excédent prévisionnel des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement permet d'augmenter l'autofinancement (+ 29,8 K€).

↳ Dépenses d'investissement

Chap.	Dépenses d'investissement	BP 2021	REPORTS 2021	DM1 2021	BG 2021 après DM1
20	Immobilisations incorporelles	444 000,00	59 607,21	8 180,00	511 787,21
204	Subventions d'équipement	652 072,36	210 255,71	50 740,00	913 068,07
21	Immobilisations corporelles	1 462 710,00	412 474,81	61 531,04	1 936 715,85
23	Immobilisations en cours	5 001 500,00	1 040 449,13	- 209 166,43	5 832 782,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 000,00	-	20 000,00	85 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 933 000,00	15 000,00	-	2 948 000,00
040	Opérations d'ordre entre section	190 800,00	-	-	190 800,00
041	Opérations patrimoniales	250 000,00	-	-	250 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 321 883,22	-	-	1 321 883,22
Total		12 320 965,58	1 737 786,86	- 68 715,39	13 990 037,05

La DM prévoit des transferts de crédits entre les chapitres des dépenses d'équipement : immobilisations incorporelles (20), subventions d'équipement (204), immobilisations corporelles (21) et immobilisations en cours (23). Les points importants vont concerner :

- Acquisitions de terrains aux Landes du Gras à Meslin et Lande de Maritaine à La Poterie (+ 40 K€),
- Acquisition de matériel scénique au Quai des Rêves pour 23 K€, subventionné à 100% dans le cadre du plan de relance. Il a été proposé d'inscrire ces crédits au budget mais de ne les réaliser que si la subvention est accordée.
- Travaux de réaménagement à la bibliothèque de Lamballe-Armor (- 190 K€), puisque le projet n'est pas débuté,
- Subvention apportée pour le futur parcours spectacle du Haras de Lamballe-Armor (+ 25 K€).

Enfin au chapitre des dotations et fonds divers, 20 K€ sont inscrits afin de corriger un titre de recette émis en 2020.

↳ Recettes d'investissement

Chap.	Recettes d'investissement	BP 2021	REPORTS 2021	DM1 2021	BG 2021 après DM1
10	Dot., fonds div. hors 1068	1 120 000,00	-	-	1 120 000,00
1068	Excédent affecté à l'investissement	2 550 148,41	-	-	2 550 148,41
024	Produits des cessions	10 000,00	-	-	10 000,00
13	Subventions d'investissement	842 140,00	494 521,67	23 400,00	1 360 061,67
16	Emprunts	5 183 671,93	15 000,00	- 121 945,39	5 076 726,54
021	Autofinancement complémentaire	3 043 270,43	-	29 830,00	3 073 100,43
040	Opérations d'ordre entre sections	550 000,00	-	-	550 000,00
041	Opérations patrimoniales	250 000,00	-	-	250 000,00
Total		13 549 230,77	509 521,67	- 68 715,39	13 990 037,05

La décision modificative prévoit l'inscription d'une subvention pour l'acquisition de matériel scénique pour le Quai des Rêves dans le cadre du plan de relance (+ 23 K€). A noter que nous ne disposons pas de la notification de la subvention et que les crédits pour ce matériel sont également inscrits en dépenses. Il a été proposé d'inscrire ces crédits au budget mais de ne les réaliser que si la subvention est accordée.

La section d'investissement est équilibrée par une augmentation du virement de la section de fonctionnement (+ 29,8 K€) et par la diminution du recours prévisionnel à l'emprunt (- 121,9 K€).

2- BUDGET ANNEXE QUAI DES REVES

En recettes de fonctionnement, la décision modificative prévoit une diminution du produit des services (- 20 K€). Cela correspond à l'absence de billetterie de janvier à mai.

Chap.	Recettes de fonctionnement	BP 2021	DM1 2021	BG 2021 après DM1
70	Produits des services	138 250,00	- 20 000,00	118 250,00
74	Dotations et subventions	52 800,00	-	52 800,00
75	Autres produits de gestion courante	127 950,00	-	127 950,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	-	2 000,00
Total		321 000,00	- 20 000,00	301 000,00

BP : budget primitif

DM : décision modificative

BG : budget global (budget primitif + budget supplémentaire et décisions modificatives)

En dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général sont diminuées afin de tenir compte des baisses de recettes (- 26,3 K€). Par ailleurs, des valeurs irrécouvrables sont inscrites (+ 0,3 K€) ainsi que des remboursements de places de spectacles annulés (+ 6 K€).

Chap.	Dépenses de fonctionnement	BP 2021	DM1 2021	BG 2021 après DM1
011	Charges à caractère général	297 000,00	- 26 300,00	270 700,00
65	Autres charges de gestion courante	-	300,00	300,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	6 000,00	30 000,00
Total		321 000,00	- 20 000,00	301 000,00

3- BUDGET COMMERCE MULTI SERVICES MESLIN

Le budget annexe n'est pas concerné par la décision modificative.

4- BUDGET ANNEXE ZAC DU LIFFRE

Le budget annexe n'est pas concerné par la décision modificative.

5- BUDGET ANNEXE RESIDENCE LE COURTIL MESLIN

Le budget annexe n'est pas concerné par la décision modificative.

6- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT RUE DES ECOLES TREGOMAR

Le budget annexe n'est pas concerné par la décision modificative.

7- PRESENTATION SYNTHETIQUE DES BUDGETS

LAMBALLE-ARMOR - BUDGET PRINCIPAL

DÉPENSES	BP 2021		RAR 2020 / REPORTS 2021		BG 2021 APRES DM1		RÉCETTES	BP 2021		RAR 2020 / REPORTS 2021		BG 2021 APRES DM1	
011 Charges à caractère général	4 609 156,00		24 910,00		4 634 066,00		013 Atténuations de charges	130 000,00		40 000,00		170 000,00	
012 Charges de personnel	6 643 500,00		10 000,00		6 653 500,00		70 Produits des services	1 273 950,00		- 63 500,00		1 210 450,00	
014 Atténuations de produits	1 058 967,00		22 027,00		1 080 994,00		73 Impôts et taxes	11 382 876,00		- 1 108 472,00		10 274 404,00	
65 Autres charges de gestion courante	1 404 712,00		24 156,00		1 428 868,00		74 Dotations et subventions	3 815 369,00		1 248 395,00		5 063 764,00	
66 Charges financières	602 640,00		-		602 640,00		75 Autres produits de gestion courante	314 820,00		-		314 820,00	
67 Charges exceptionnelles	50 000,00		5 500,00		55 500,00		76 Produits financiers	300,00		-		300,00	
68 Provisions	-		-		-		77 Produits exceptionnels	50 000,00		-		50 000,00	
042 Opérations d'ordre entre sections	550 000,00		-		550 000,00		002 Excédent de fonctionnement reporté	804 130,43		-		804 130,43	
023 Autofinancement complémentaire	3 043 270,43		29 830,00		3 073 100,43		042 Opérations d'ordre entre sections	190 800,00		-		190 800,00	
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	17 962 245,43		116 423,00		18 078 668,43		TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 962 245,43		116 423,00		18 078 668,43	
Résultat section de fonctionnement													
040 Opérations d'ordre entre sections	190 800,00		-		190 800,00		040 Opérations d'ordre entre sections	550 000,00		-		550 000,00	
041 Opérations patrimoniales	250 000,00		-		250 000,00		021 Autofinancement complémentaire	3 043 270,43		29 830,00		3 073 100,43	
001 Déficit d'investissement reporté	1 321 883,22		-		1 321 883,22		041 Opérations patrimoniales	250 000,00		-		250 000,00	
20 Immobilisations incorporelles	444 000,00		8 180,00		511 787,21		1068 Excédent affecté à l'investissement	2 550 148,41		-		2 550 148,41	
204 Subventions d'équipement	652 072,36		210 255,71		913 068,07		10 Dotations, fonds divers et réserve hors 1068	1 120 000,00		-		1 120 000,00	
21 Immobilisations corporelles	1 462 710,00		412 474,81		1 936 715,85		024 Produits des cessions	10 000,00		-		10 000,00	
23 Immobilisations en cours	5 001 500,00		1 040 449,13		5 832 782,70		13 Subventions d'investissement	842 140,00		494 521,67		1 360 061,67	
10 Dotations, fonds divers et réserves	65 000,00		20 000,00		85 000,00		21 Immobilisations corporelles	-		-		-	
							204 Immobilisations corporelles	-		-		-	
							23 Immobilisations en cours	-		-		-	
16 Emprunts	2 328 000,00		-		2 328 000,00		16 Emprunts	4 578 671,93		- 121 945,39		4 456 726,54	
16 Tirage sur emprunt revolving	600 000,00		-		600 000,00		16 Tirage sur emprunt revolving	600 000,00		-		600 000,00	
16 Cautions et dettes assimilées	5 000,00		15 000,00		20 000,00		16 Cautions et dettes assimilées	5 000,00		15 000,00		20 000,00	
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	12 320 965,58		1 737 786,86		13 990 037,05		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	13 549 230,77		509 521,67		13 990 037,05	
Résultat section d'investissement													
								1 228 265,19		- 1 228 265,19		-	
TOTAL DÉPENSES	30 283 211,01		1 737 786,86		32 068 705,48		TOTAL RECETTES	31 511 476,20		509 521,67		47 707,61	
							RÉSULTAT	1 228 265,19		- 1 228 265,19		-	

